

Règlement du Jeu Concours Bavaria

Gagnez un exemplaire du Petit Futé 2025 "Les plus beaux circuits en camping-car et van en France" !

Article 1 – Organisateur

Ce jeu concours est organisé par **Bavaria**, marque du Groupe Pilote, dont le siège est situé route du Demi-Boeuf, 44310 La Limouzinière, France.

Article 2 – Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne :

- Âgée de **18 ans ou plus**,
- Résidant **en France métropolitaine**,
- À l'exception des salariés du Groupe Pilote et de leurs familles.

Article 3 – Durée

Le concours se déroule du **20 mai 2025 à 17h00** au **1er juin 2025 à 23h59**.
Les participations hors délai ne seront pas prises en compte.

Article 4 – Comment participer

Pour tenter votre chance :

1. Remplissez le **formulaire en ligne** disponible via :
 - Nos publications Facebook et Instagram,
 - Ou directement sur notre site officiel.
2. **Une seule participation par personne** est autorisée.
3. Tous les champs obligatoires doivent être complétés pour valider l'inscription.

Article 5 – Désignation des gagnants

- Un **tirage au sort** aura lieu le **5 juin 2025** parmi les participations valides.
- Les gagnants seront **contactés par e-mail**.
- Sans réponse sous **2 jours**, un nouveau tirage sera réalisé.
- Les prénoms des gagnants pourront être annoncés sur les réseaux sociaux Bavaria.

Article 6 – Lots

🎁 **20 exemplaires** du Petit Futé 2025 à gagner (valeur unitaire indicative : **14,95€ TTC**).

Les lots ne peuvent être ni échangés ni convertis en espèces. En cas d'indisponibilité, un lot équivalent pourra être proposé.

Article 7 – Données personnelles

Les informations collectées sont utilisées uniquement par Bavaria dans le cadre du jeu et de ses communications.

Conformément au RGPD, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification ou de suppression.

Article 8 – Responsabilités

Bavaria ne saurait être tenue responsable en cas de problème technique empêchant la participation ou la réception du lot.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou modifier le concours en cas de force majeure.

Article 9 – Acceptation

La participation implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Article 10 – Droit applicable

Ce jeu est soumis à la **loi française**. Tout litige sera porté devant les tribunaux compétents de **Nantes**.

📍 Fait à La Limouzinière, le 7 mai 2025.